

*Questions orales*

J'ajouterais également que nous avons amélioré le Régime canadien de renouvellement hypothécaire. Le député pourra lire dans les documents budgétaires que tout propriétaire qui devra consacrer plus de 30 p. 100 de son revenu brut au remboursement de son hypothèque nouvellement renégoziée sera admissible à une subvention pouvant atteindre \$3,000. Il ne sera plus nécessaire de reporter les paiements d'intérêts pour obtenir cette subvention. Cela me paraît une mesure fort importante qui devrait aider le propriétaire obligé de renouveler son hypothèque et qui doit consacrer une part trop importante de son revenu à son hébergement. Le député a-t-il remarqué cette disposition de mon exposé budgétaire?

**M. Deans:** Madame le Président, effectivement j'ai noté cette disposition du budget. C'est une proposition très intéressante. Je crains toutefois que ces mesures ne soient pas plus efficaces que celles présentées en novembre dernier.

## LA POLITIQUE FISCALE DU GOUVERNEMENT

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Madame le Président, je voudrais poser une question directe au ministre des Finances. Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé d'imposer encore plus les contribuables pour trouver de l'argent à dilapider au lieu de réduire les taux d'intérêt hypothécaires actuels et de les porter à des niveaux que nos concitoyens qui gagnent leurs dollars dans le Canada d'aujourd'hui puissent mieux se permettre de payer tous les mois?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, il est vrai que les dispositions contenues dans le budget d'hier soir vont nous permettre d'augmenter nos recettes. Nous verserons cet argent pour venir en aide aux chômeurs. Ainsi, le leader du député a préconisé d'organiser un programme de création d'emplois. Grâce à ces nouvelles recettes et à la réaffectation d'autres ressources, nous allons pouvoir dépenser, grâce au budget d'hier soir, plus de 750 millions de dollars pour créer des emplois dans notre pays.

**M. Deans:** Le pouvoir d'achat crée des emplois.

**M. MacEachen:** C'est une des façons dont ces recettes seront dépensées pour l'instant.

\* \* \*

## LES PÊCHES

## LE BUDGET—LES CONSÉQUENCES POUR LES PÊCHEURS

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et a trait aux pêcheurs et aux conditionneurs de poisson. Pourquoi le budget ne semble-t-il pas prévoir d'aide à l'intention des pêcheurs et des conditionneurs de poisson qui ont beaucoup de mal—je veux que le ministre entende exactement ce que j'ai à dire—à payer les taux d'intérêt actuels sur d'anciens investissements ou des frais d'exploitation courants? Absolument rien n'est prévu dans le budget à leur intention.

● (1450)

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, comme l'honorable député le sait, j'ai annoncé hier soir qu'une aide serait accordée aux petites entreprises, aux agriculteurs et aux pêcheurs en matière de taux d'intérêt. Je le répète, 400 millions de dollars

seront affectés à ce programme. Les règles d'admissibilité seront les mêmes qu'en ce qui concerne les obligations pour l'expansion des petites entreprises prévues dans le budget de novembre et qui doivent désormais s'étendre aux entreprises non constituées en société, dont les pêcheurs.

## LA SITUATION DES PÊCHEURS ET DES CONDITIONNEURS DE POISSON

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Répondant hier à une question, le ministre a déclaré qu'il voulait éviter que ceux qui le questionnent induisent la Chambre en erreur. Bien entendu, nous ne voulons pas que le ministre induise involontairement la Chambre en erreur. Cependant, en examinant la déclaration qu'il a faite hier soir sous le chapitre «Aide aux petites entreprises, aux agriculteurs et aux pêcheurs en matière de taux d'intérêt», les subventions aux petites entreprises qui font des investissements, dont il est question dans le document et auxquelles le ministre vient de faire allusion, s'adressent exclusivement aux particuliers et aux sociétés qui entreprennent de nouveaux placements.

Je signale également qu'à la page 9 de la partie imprimée du texte du ministre, il est à nouveau question de nouveaux investissements. J'ajoute qu'à la page 5 du «communiqué pour publication immédiate», où le ministre en parle, il s'agit à nouveau encore une fois uniquement de financer les achats de nouveaux biens dépréciables utilisés au Canada. Maintenant que le ministre a toutes les données en main, pourquoi n'a-t-il rien prévu pour aider les pêcheurs et les conditionneurs de poisson qui font faillite parce qu'ils ne peuvent pas faire face aux taux d'intérêt grévant leurs investissements passés et leurs frais d'exploitation actuels?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je n'ai nullement l'intention d'induire le député en erreur à ce sujet. Il y a peut-être un malentendu entre nous. S'il veut bien lire l'exposé budgétaire, il constatera que la disposition fiscale relative aux obligations pour la petite entreprise est maintenue. Le programme institué à compter de ce jour représente un nouveau programme de dépenses directes, qui s'ajoutera au financement actuellement offert aux entreprises en difficulté financière aux termes du programme des Obligations pour la petite entreprise. D'après ce que le député vient de dire, les entreprises auxquelles il pense sont bien en difficulté financière et auront donc droit à ce genre d'aide.

\* \* \*

## LE LOGEMENT

## LES EFFETS DE LA SUBVENTION ACCORDÉE AUX ACHETEURS SUR LES VERSEMENTS HYPOTHÉCAIRES

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Dans sa réponse au député de Hamilton Mountain, le ministre a parlé de la subvention de \$3,000 accordée aux acheteurs d'une première maison. Compte tenu du prix moyen d'une maison, si vous versez 20 p. 100 d'acompte, une hypothèque à 17 p. 100 vous coûtera \$842 par mois et cette subvention de \$3,000 la fera baisser à \$800 par mois; cela représente 5 p. 100 de moins. Le ministre sait que cet argent sera récupéré par